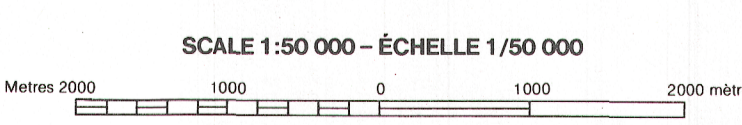


This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (62.5 m) was reinterpolated to a cell size of 0.0625 cm, at the coloured map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on a Calcomp electronic colour plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets. La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (62,5 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de 0,0625 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur Calcomp à couleur électronique afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD)
 CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES
 (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

MAP C21332G CARTE
 KING'S POINT
 NEWFOUNDLAND
 TERRE-NEUVE



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the Canada-Newfoundland Mineral Development Agreement, 1984-1989. Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et la Terre-Neuve, 1984-1989.

This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Aerodit Limited using a rotary-wing aircraft. Two oriented cesium vapour magnetometers were mounted in a bird towed 30 m below the helicopter. The magnetometers were vertically separated by a distance of 2 m and each measured the total magnetic field to a resolution of 0.0022 gamma. The levé a été effectué de novembre 1986 à août 1987. L'altitude du ballon était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction est-ouest et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle avaient un espacement moyen de 5 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par le système radio de positionnement Syllida supporté par une caméra vidéo montée verticalement. Les données du champ total provenant du magnétomètre inférieur ont été corrigées, complétées, nivelées et les valeurs en gamma des contours ont été interpolées sur une grille carrée (0,25 cm en fonction de l'échelle de la carte) par un procédé informatisé. Le procédé de nivellement a utilisé les lignes de contrôle et de traverser. Les différences de niveau magnétique aux intersections dues aux variations du champ magnétique autres que géologique ont été effacées par des ajustements du repère linéaire rapportés aux données du profil magnétique. Le champ géomagnétique promotionnel de référence calculé pour avril 1987 a été soustrait du champ total. Le levé aérien et la compilation numérique y compris la mise en grille et le dressage des contours ont été effectués par Aerodit Limited. La carte de base provient du recouvrement topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à St. Jean, Terre-Neuve, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données. Les profils au verso de cette carte représentent les composantes du champ total et un quadrature de très basse fréquence (TBF) du NSS Annapolis, au Maryland, émettant sur une fréquence de 21,4 KHz. Les données ont été mesurées à l'aide d'un récepteur Totem 2A TBF de la Herz Industries, attaché de 15 m au-dessus de la gradomètre. Les données du champ total et très basse fréquence représentent la somme des composantes des vecteurs longitudinal, latéral et vertical du champ anormal généré par les courants induits aux matériaux conductifs pris de la surface du sol. Les données ont été filtrées à fin de fournir une évaluation régulière de la dérivée horizontale, centralisant ainsi toutes les anomalies au-dessus de conducteurs et éliminant tout effet diurne. Pour chaque profil, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'avion. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer, directement, les données TBF aux données aéromagnétiques sur une table lumineuse.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique réalisé au géodimètre-moteur par Aerodit-Limited. Deux magnétomètres orientés à vapeur de césium étaient montés sur un ballon suspendu à 30 m sous l'hélicoptère. Les magnétomètres étaient séparés verticalement de 2 m et chacun mesurait le champ magnétique total à une résolution de 0,0022 gamma. Le levé a été effectué de novembre 1986 à août 1987. L'altitude du ballon était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction est-ouest et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle avaient un espacement moyen de 5 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par le système radio de positionnement Syllida supporté par une caméra vidéo montée verticalement. Les données du champ total provenant du magnétomètre inférieur ont été corrigées, complétées, nivelées et les valeurs en gamma des contours ont été interpolées sur une grille carrée (0,25 cm en fonction de l'échelle de la carte) par un procédé informatisé. Le procédé de nivellement a utilisé les lignes de contrôle et de traverser. Les différences de niveau magnétique aux intersections dues aux variations du champ magnétique autres que géologique ont été effacées par des ajustements du repère linéaire rapportés aux données du profil magnétique. Le champ géomagnétique promotionnel de référence calculé pour avril 1987 a été soustrait du champ total. Le levé aérien et la compilation numérique y compris la mise en grille et le dressage des contours ont été effectués par Aerodit Limited. La carte de base provient du recouvrement topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à St. Jean, Terre-Neuve, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP C21332G CARTE
 KING'S POINT
 NEWFOUNDLAND
 TERRE-NEUVE
 12H/9